

Image not found or type unknown



Aider moi svp à savoir et me conseiller

Par **labadie**, le **09/11/2009** à **23:28**

Bonjour,
Je suis séparée depuis 6 ans où mon ex conjoint et moi-même avons en commun en accord décidé une garde alternée pour notre enfant âgé aujourd'hui de 7 ans. Au mois de juin 2010, je souhaite suivre mon compagnon pour mutation vers l'île de la Réunion. Nous sommes pacsés et je souhaite que mon enfant vienne vivre avec nous. Croyez-vous que j'ai une chance d'avoir la garde exclusive? Merci de témoigner si vous avez connu la même chose.